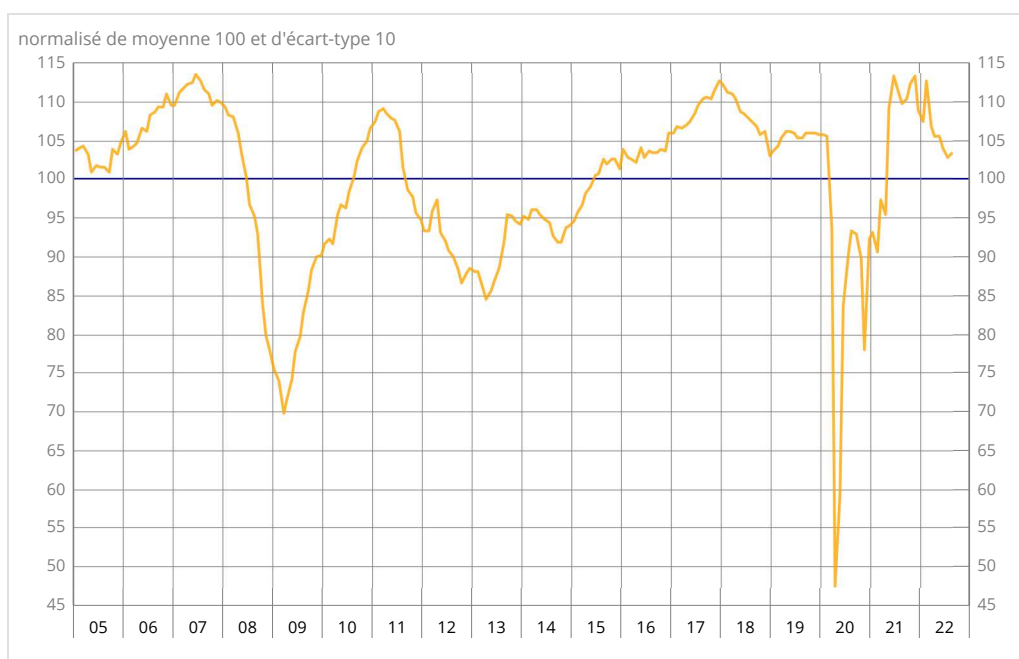




En août 2022, le climat des affaires en France est stable, au-dessus de sa moyenne de longue période

En août 2022, le climat des affaires en France est stable. À 103, l'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, reste au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette stabilité du climat des affaires résulte d'évolutions contrastées : la situation conjoncturelle s'améliore dans le commerce de détail et, dans une moindre mesure, dans le bâtiment, mais se détériore dans l'industrie.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), le climat des affaires s'améliore en août, avec en particulier un net rebond des perspectives d'emploi dans le secteur.

Dans le bâtiment, l'indicateur de climat des affaires rebondit légèrement, porté notamment par un regain d'optimisme des chefs d'entreprise concernant leurs perspectives personnelles d'activité.

Dans les services, le climat des affaires est quasi stable. En particulier, les soldes d'opinion sur les perspectives générales et personnelles d'activité se maintiennent.

Enfin, dans l'industrie, le climat des affaires s'assombrit de nouveau, sous l'effet notamment du recul des soldes sur les carnets de commandes et la production passée.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

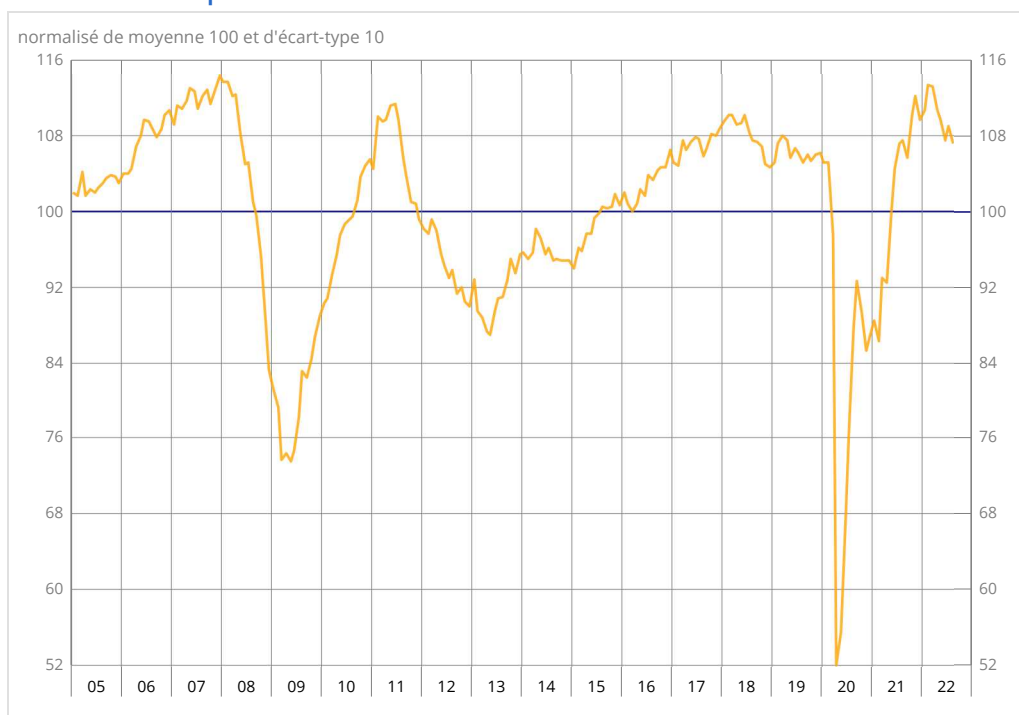
| | Avril 22 | Mai 22 | Juin 22 | Juil. 22 | Août 22 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Indicateurs du climat des affaires | | | | | |
| France | 105 | 106 | 104 | 103 | 103 |
| Industrie | 108 | 106 | 108 | 106 | 104 |
| Bâtiment | 115 | 114 | 114 | 113 | 114 |
| Services | 108 | 109 | 108 | 107 | 106 |
| Commerce de détail | 93 | 98 | 95 | 96 | 99 |
| Commerce de gros | | 101 | | 101 | |
| Emploi | 111 | 110 | 108 | 109 | 107 |

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi se replie à nouveau

Le climat de l'emploi se replie à nouveau en août 2022, après une embellie en juillet. L'indicateur synthétique perd deux points et se situe à 107, restant ainsi au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Ce repli résulte principalement du recul des soldes d'opinion relatifs à l'évolution récente et à venir des effectifs dans les services (hors agences d'intérim), malgré la bonne tenue du solde sur l'évolution prévue des effectifs dans le commerce de détail et l'industrie manufacturière.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

L'indicateur synthétique de climat des affaires dans le commerce de détail de juillet 2022 est révisé à la hausse d'un point. Cette révision s'explique principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes. Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 juillet et le 22 août 2022.

Prochaine publication : le 22 septembre 2022 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr